CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3778** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2003

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2006
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 00482 03 660
Siret : 448 334 144 00020
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9249926-0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 166085639 D - MCE - 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 166085639D-MCE-002
Situation fiscale et sociale : A jour au 10/03/2026

Raison sociale : SANI-CLIM

Sigle : SANI CLIM
3 RUE DU FER A CHEVAL
BAT B Z.I LA MIRANDE
66240 SAINT-ESTEVE

Téléphone : 04 68 92 89 73 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
BLANQUIER WILLIAM GÉRANT / BLANQUIER WILLIAM GÉRANT

Site Internet : http://www.saniclim66.fr
E-mail : infos@saniclim66.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 541 960 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	9	10/12/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	9	22/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 14:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E3778** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE **13/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2006
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 00482 03 660

Siret : **448 334 144** **00020**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9249926-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 166085639 D - MCE - 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 166085639D-MCE-002

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/03/2026

Raison sociale : **SANI-CLIM**
Sigle : SANI CLIM
3 RUE DU FER A CHEVAL
BAT B Z.I LA MIRANDE
66240 SAINT-ESTEVE

Téléphone : 04 68 92 89 73 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.saniclim66.fr
E-mail : infos@saniclim66.fr

Responsabilité légale :
BLANQUIER WILLIAM GÉRANT / BLANQUIER WILLIAM GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	22/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 14:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.